

## Les échelles spatio-temporelles du développement durable

Un mode de développement est dit durable si au regard d'un certain nombre de paramètres économiques, écologiques, sociaux voire culturels, « *il peut être maintenu dans le temps, et aussi – devrait-on ajouter – dans l'espace* » (Zuindeau, 2000, p. 27). Si le temps long et l'espace élargi semblent bien caractérisés le développement durable, il convient d'affiner la compréhension de ces deux échelles pour saisir les difficultés qu'elles soulèvent en matière de développement durable.

En premier lieu, il convient d'opposer le temps long de l'environnement, du social et de la culture au temps court de l'économie. Plusieurs illustrations méritent ici d'être signalées (Diemer, 2012). C'est tout d'abord le cadre atemporel des modèles qui prime en économie. Ces modèles se sont longtemps inspirés de la mécanique et ont privilégié une approche statique en termes d'équilibre (général ou partiel). Le cas de la production est assez symptomatique. La fonction de production ne décrit pas un processus dans le temps, mais bien une combinaison technique de deux facteurs de production (travail, capital). Cette combinaison est modifiable dans le temps en fonction des effets de substitution ou de complémentarité. En d'autres termes, le producteur peut modifier autant de fois qu'il le souhaite, sa combinaison technique. Le temps est ainsi réversible. Ce sont ensuite les principes du calcul économique - via les techniques d'actualisation et de capitalisation - qui permettent aux économistes de passer du présent au passé et du présent au futur. Au final, la notion même de futur est assimilée à un risque ou une incertitude, elle devient donc probabilisable ou susceptible de l'être via des anticipations (extrapolatives dans le cadre de prévisions, adaptatives ou rationnelles). C'est enfin le rythme des activités économiques qui tentent d'échapper au facteur temps, l'automatisation et la machine imposent des cadences visant à atteindre des niveaux de productivité marginale toujours plus élevés, le fonctionnement des marchés financiers est désormais suspendu aux ordres informatisés des places boursières avec des spéculateurs qui ont des positions au jour le jour (day to day) ou qui parient sur la journée (scalpers days), la rentabilité du capital cherché par les actionnaires doit intervenir très rapidement et les cycles de vie des produits raccourcissent au gré des innovations et des obsolescences programmées.

Cette vision du temps économique, continu et réversible, contraste fortement avec celles des autres dimensions. La diversité culturelle puise ses racines dans un temps long (issu de la tradition, de la transmission d'un héritage et du colportage), la question sociale insiste sur l'idée de solidarité entre les générations, c'est à dire de la responsabilité de la génération actuelle vis à vis de la génération à venir. L'exigence de solidarité implique des choix politiques et sociaux dont les conséquences se feront sentir à long terme. La question environnementale suppose des rythmes biologiques et des cycles géochimiques relativement long (cycle de l'eau, cycle du carbone). Ces

dimensions ont également l'intime conviction que les conséquences différées des décisions actuelles ne sont pas irréversibles (c'est le cas des gaz à effet de serre sur le climat, du progrès technique sur l'emploi, de la croissance sur les inégalités et la biodiversité).

En second lieu, il s'agit d'opposer la portée globale et mondialisante de l'économie au localisme du vivant, du social et de la culture. La dimension économique repose sur une extension de son organisation (marchande), guidée par les consommateurs (logique de conquête des marchés) et les processus de spécialisation internationale (minimisation des coûts, délocalisations, parcellisation des tâches). L'espace est appréhendée par un coût de distance, un temps de trajet ou un coût psychologique.

Le développement durable implique d'articuler le niveau global et le niveau local (Zuindeau, 2000), tout en déclinant l'espace dans différents champs. Ainsi, l'espace peut renvoyer à un enchevêtrement de territoires (régions, départements, communes, pays, parc naturel régional, parc national...). L'environnement peut occasionner l'émergence de nouveaux espaces. C'est ce que notent Valérie Boisvert, Hervé Rakoto, Florence Pinton et Catherine Aubertin (2009) dans le cadre de la préservation de la biodiversité : « *de nouveaux types d'espaces sont devenus les objets privilégiés des interventions en matière de développement : les aires protégées, les habitats d'espèces remarquables ou jugées menacées, les espaces considérés comme riches en biodiversité, sauvage ou cultivée, ou encore les bassins versants des grands fleuves* » (2009, p. 2). Des zones longtemps jugées marginales ou périphériques dans le cadre des politiques de développement et ignorées au regard des politiques traditionnelles de conservation ont fait l'objet d'un regain d'attention : lieux d'agriculture familiale, agroforesterie, paysages façonnés par l'homme. Dans le domaine agricole, la valorisation de systèmes agraires particuliers, de variétés ou de races locales, ou encore des produits alimentaires traditionnels dans le cadre de politique de développement local et de patrimonialisation a conduit à l'identification et à la reconnaissance de terroirs. L'espace peut être également pensé comme un espace relationnel, c'est à dire *un ensemble de relations – fonctionnelles, hiérarchiques et de coopération – se développant dans l'espace géographique*. Il s'agira d'insister sur la capacité des acteurs à proposer de nouvelles formes de coopération qui, non seulement, peuvent engendrer des résultats économiques, environnementaux et sociaux positifs, mais peuvent également et surtout contribuer à la résurgence de l'intérêt collectif entre acteurs inscrits dans un même territoire. Le dispositif des agendas 21 illustre ainsi la difficulté d'articuler les échelles différentes de l'action et d'intégrer les impératifs du développement durable aux espaces locaux : « *La mise en œuvre des agendas 21 locaux requiert une concertation entre tous les acteurs pour concilier les préoccupations environnementales, sociales et économiques, articuler court et long terme et actions locales et globales* » (Mancebo, 2001, p. 22).